



Jury du Sylvotrophée



Les Mécanos à Véranne

Que retenir de l'année 2023 du Parc du Pilat ?

BILAN ANNUEL
D'ACTIVITÉS 2023

Visite d'estive



Dégustation Champ Libre à Jonzieux



Parc
naturel
régional
du Pilat

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

DONNÉES CHIFFRÉES

- Un budget réalisé en dépenses de 2 782 800,95 € en fonctionnement et de 241 537,30 € en investissement (chiffres issus du compte administratif 2023)
- 26 dossiers de demande de subvention déposés pour le Syndicat mixte du Parc
- 16 dossiers de demande de subvention portés par d'autres acteurs du territoire émergeant aux dispositifs financiers animés par le Parc
- 11 stagiaires accueillis dont 4 dans l'équipe d'entretien de la nature

COMMISSION FINANCES

Lors du vote du budget 2023, le Président du Parc a proposé la création d'une commission des finances. Elle est composée d'élus, membres du Bureau, qui représentent les différents collèges du territoire du Parc.

Elle se réunit au minimum 3 fois par an, avant chaque échéance budgétaire afin de préparer chaque décision ayant un impact sur le budget, mais également pour faire des points réguliers sur le suivi de l'exécution budgétaire.

Cette commission permet d'apporter aux élus toute la transparence sur les finances du Parc et de mieux s'approprier les enjeux financiers.

SOUTIEN DU COMMISSARIAT DU MASSIF CENTRAL AUX ACTIONS DU PARC

Fin 2023, le syndicat mixte du Parc a obtenu le soutien financier du Commissariat du Massif central dépendant de l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire (ANCT) pour trois projets. Le premier concerne la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Le deuxième se mène en lien avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et vise à apporter des réponses à la question « quels leviers utiliser pour densifier et améliorer la qualité du cadre de vie dans le cœur et les franges des villages, en préservant leur caractère rural ? ». Enfin, le troisième a pour objectif de conforter la destination touristique Pilat dans sa dimension « offres d'activités de pleine nature ».

CHARTRE 2025 AXE 4

UN PARC, ACTEUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET AU-DELÀ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Tisser des relations solidaires au sein du territoire avec les métropoles voisines et les territoires périphériques.

Stimuler l'innovation et l'approche prospective par des collaborations ou coopérations.



Illustration des étudiants pour le plan d'action Coup de pouce climat de Véranne

COUP DE POUCE CLIMAT DU PARC

Quatre communes ont été retenues pour bénéficier d'un Coup de pouce Climat du Parc en lien avec des étudiants de Master 2 « coopération territoriale et transitions », master commun à Sciences-Po Lyon et à l'École d'économie de Saint-Étienne. En octobre, les étudiants ont passé une semaine dans le Pilat à la rencontre de différents acteurs des communes de Véranne, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Croix-en-Jarez et Châteauneuf. Un diagnostic de vulnérabilité au dérèglement climatique de chacune de ces 4 communes a été produit. Les étudiants continuent le travail pour proposer des plans d'actions afin de réduire cette vulnérabilité.

RENCONTRE AVEC LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION EN CHARGE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Le Président et les Vice-Présidents du Parc ont accueilli dans le Pilat Thierry KOVACS, vice-Président de la Région en charge des Parcs naturels régionaux. Cette rencontre a eu lieu le 25 août dans la vallée du Dorlay.

Elle a permis de montrer au représentant de la Région trois belles réalisations accompagnées par le Parc : la Maison des Tresses et Lacets, Les Nouveaux Ateliers du Dorlay et le projet PilatMétha. Au cours de cette réunion, Thierry KOVACS a confirmé qu'il comptait sur le Parc pour poursuivre la gestion des 4 sites Natura 2000 dont la responsabilité de la conservation incombe, depuis le 1er janvier 2023, aux Régions vis-à-vis de l'Union européenne.

Il a également félicité le Parc du Pilat pour la manière dont il conduit la révision de la Charte.

PROGRAMME LEADER 2024-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation européenne, le Pilat va bénéficier pour la cinquième fois du programme LEADER. Résultant de la fusion des territoires du Roannais, du Forez et du Pilat, ce nouveau LEADER permettra de soutenir des projets de développement rural pouvant être menés à la fois par des acteurs privés ou publics. Une enveloppe de 4 millions d'euros a été obtenue pour financer ces projets pour les 4 prochaines années. 3 domaines d'intervention prioritaires ont été retenus : le soutien à l'économie locale, le tourisme et la revitalisation des centres-bourgs. Les acteurs du Pilat pourront soumettre leurs projets à compter du printemps 2024 et le Parc continuera à les accompagner dans leurs démarches pour bénéficier de ces crédits européens.



Visite de Monsieur KOVACS, Vice-Président de la Région, aux Nouveaux Ateliers du Dorlay

Ce bilan d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées au cours de l'année 2023 par le Syndicat mixte du Parc. Il est destiné à illustrer, à l'aide de quelques actions phares, les axes autour desquels s'organise l'action du Syndicat mixte du Parc en déclinaison de la charte Objectif 2025.

L'ASSOCIATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX D'Auvergne RHÔNE-ALPES EN SÉJOUR DANS LE PILAT

Le Parc du Pilat a accueilli les 7 et 8 septembre 2023 une rencontre des acteurs de l'éducation des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes. Organisée par l'association regroupant les 10 Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes, cette rencontre s'est tenue à Marthes à la Maison de l'eau, siège du CPIE des Monts du Pilat. Ainsi 39 personnes ont échangé sur l'avenir de l'éducation à l'environnement. Des débats ont eu lieu sur des thèmes qui présentent un défi pour les éducateurs : l'adaptation au changement climatique, l'être humain vivant en interaction avec d'autres êtres vivants, comment provoquer l'émerveillement ? ... Des outils pédagogiques ont été partagés. Ce fut également l'occasion de faire découvrir le Haut-Pilat, ses élevages laitiers, sa forêt et son exploitation, son activité passementière.

RÉVISION DE LA CHARTE

Entre janvier et février, sur la base de nombreux temps de concertation et de co-écriture organisés en 2022 avec les acteurs du territoire élargi à des communes de l'Ardèche et de la Haute-Loire, une version martyre de la nouvelle charte du Parc a été écrite. Pendant 4 mois, cette version a été soumise à la consultation de toutes les collectivités et des partenaires principaux du Parc. 2 099 remarques et propositions d'amélioration émanant de 55 structures ont été recueillies puis analysées par les élus. Deux conférences-débat ont été organisées sur des sujets ne faisant pas consensus. Ainsi le second semestre de l'année 2023 a été consacré à l'écriture de la version 1 de la charte. Elle a été transmise pour avis intermédiaire à la Région fin 2023. Au total, l'équipe technique a consacré 3,2 équivalents temps pleins sur la révision de la charte en 2023.

COUP DE MAIN AU PARC D'ARMORIQUE

Fin novembre, la tempête Ciaron a causé quelques dégâts sur les itinéraires de randonnée du Pilat que l'équipe d'entretien de la nature du Parc s'est activée à résoudre. Dans le Parc naturel régional d'Armorique, grandement plus touché par la tempête, les dégâts étaient tout autres. En solidarité, l'équipe du Pilat est allée prêter main forte aux collègues bretons pour ré-ouvrir au public le Domaine de Menez Meur à Hanvec géré par le Parc.

Avec les tronçonneuses, ces deux jours sur place ont bien fait progresser le chantier dans ce domaine de 600 ha peuplé de feuillus (hêtres, châtaigniers, chênes), dont certains centenaires.

Ce fut aussi une occasion de rencontres professionnelles très enrichissantes pour l'équipe d'entretien de la nature du Pilat.



Conférence-débat du 25 octobre 2023 sur l'agriculture

UNE GESTION MAÎTRISÉE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conforter un réservoir
de biodiversité riche
et connecté.

Recréer un lien
favorable entre
urbanisme et paysage.

Garantir une utilisation
raisonnée des
ressources locales.

TVB

9

sorties de la caravane de la biodiversité.

4,6 km

de haies plantés sur le territoire.

1

restauration de continuité écologique
aquatique sur le ruisseau de Les Haies.

37

sangliers bouclés pour suivre leurs
déplacements.

6

communes accompagnées pour la
réduction de la pollution lumineuse.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Depuis la fin des années 1970, la FAO (Food and Agriculture Organization) a institué le 21 mars comme étant la Journée Internationale des Forêts.

En 2023, afin de faire honneur à cette journée et de rassembler les habitants et professionnels locaux autour du sujet forestier (50 % du territoire du Pilat est couvert de forêts), le Parc a été moteur dans l'organisation d'évènements :

- Un forum des acteurs locaux de la filière forêt-bois s'est tenu en préambule d'un ciné-débat organisé à Ciné-Pilat à Pélussin – avec pas moins de 80 participants ;
- Une session d'initiation au martelage et à la gestion forestière a été réalisée avec 12 personnes au Marteloscope de Pélussin.

CONTRAT VERT ET BLEU GRAND PILAT

Visant à restaurer les continuités écologiques pour faciliter le déplacement de la biodiversité, le Contrat Vert et Bleu (CVB) Grand Pilat 2019-2023 arrive à son terme. En 2023, les dernières demandes de financements ont été réalisées. Il reste jusqu'à mi 2025 pour terminer les projets en cours de réalisation, soit 35 % du programme. En 2024 débutera la phase d'évaluation du dispositif, ainsi que l'organisation de différents évènements de valorisation : les « temps forts du CVB » qui jalonnent la fin du Contrat.

En 2023, il est possible de dire que nous avons réalisé 88 % des demandes de financements prévues initialement lors du montage du projet en 2018 auprès de la Région AURA, une belle prouesse pour les 27 maîtres d'ouvrages.

Journée internationale des forêts,
forum des acteurs locaux





Visite lors des rencontres professionnelles sur la Gestion des espaces verts

RENCONTRES DE L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DU PARC

Les rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité ont été organisées à Condrieu pendant les Rendez-vous de mon Parc le 16 septembre.

Le matin en salle, les bilans d'études de la biodiversité du Pilat ont été présentés par les chargés de mission et les partenaires du Parc : la Ligue de Protection des Oiseaux AuRA et le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

L'après-midi s'est déroulée sur le terrain avec des visites de projets : découverte de la procédure d'Obligation Réelle Environnementale à St-Cyr-sur-le-Rhône, découverte de la gestion de l'île du Beurre et visite à vélo d'une prairie en bord du Rhône pour aborder la gestion par écopâturage avec la Compagnie Nationale du Rhône et l'association Tous à vélo.

La journée s'est terminée par l'intervention poétique de la compagnie « Infini Dehors » qui nous a conté la légende de l'Ours Nanoulak.

Dessin sur le vif lors des Rencontres de l'observatoire de la biodiversité

RENCONTRES SUR LA GESTION DES ESPACES VERTS

Les pratiques de gestions des espaces verts évoluent sur le Pilat, notamment, pour les rendre moins gourmands en eau.

Suite à la réalisation d'un questionnaire visant à identifier les besoins des communes, le Parc du Pilat a organisé une demi-journée de rencontres à destination des élus et techniciens le 11 mai 2023.

Au programme, un temps d'échanges autour de l'évolution des pratiques de fleurissement pour une réduction de l'usage des plantes annuelles et un temps de partage autour de la communication, primordiale lorsque les pratiques évoluent. Les 30 participants, représentant 17 communes, ont ensuite visité la commune de Saint-Julien-Molin-Molette pour découvrir un cimetière enherbé, des cheminements piétons, des espaces aux tontes réduites ainsi qu'un projet de désimperméabilisation.

PLAN DE PAYSAGE DES TRANSITIONS CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le Parc a conduit un Plan de paysage pour définir, en lien avec les acteurs du territoire, les qualités et les sensibilités de chacune des entités paysagères qui composent le Pilat. L'attention est portée tant sur le besoin d'adaptation ou d'atténuation du dérèglement climatique que sur l'intégration des énergies renouvelables dans leur environnement. Des objectifs de qualité paysagère ont ainsi été définis. Ils guident les acteurs et les décisionnaires et peuvent éclairer les échanges pour dépasser des clivages frontaux. La démarche paysagère permet à la fois de tenir compte des sensibilités des lieux, des attentes des populations, des acteurs économiques pour l'aboutissement de projets désirables. À l'issue, des projets de qualité permettent de préserver le cadre de vie du Pilat qui est une ressource. Un plan d'action a été défini et deux guides rédigés pour prolonger la démarche et la rendre tangible sur le terrain.

Ces documents sont disponibles sur le site internet du Parc.

6

participations au Comité de pilotage et/ou Comité technique en tant que personne publique associée pour la révision du SCOT Sud Loire, du Plan de paysage associé et du Plan de paysage de SEM.

2

mises en oeuvre de PLU Intercommunaux suivis et accompagnés techniquement : PLUi de Saint-Étienne-Métropole (Châteauneuf, Doizieux, Farnay, La Terrasse-sur-Dorlay, La Valla-en-Gier, Pavezin, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Paul-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez) PLUi de Vienne Condrieu Agglomération (Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Trèves, Tupin-et-Semons).

42

dépôts sauvages, épaves de voitures, affichages publicitaires, balisages sauvages, signalés par les éco-gardes du Parc.

DES MODES DE VIE PLUS SOBRES ET PLUS SOLIDAIRES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

S'assurer d'un habitat durable.

Prendre des initiatives pour une mobilité durable.

Promouvoir des usages de loisirs doux.

Valoriser les patrimoines et renforcer les échanges culturels.

NOUVEAU LIVRE DANS LA COLLECTION « PATRIMOINE ET RICHESSES DU PILAT »

Fin 2023, la collection d'ouvrages sur les patrimoines du Pilat s'est étoffée avec la parution du livre retraçant la vie de Michel Linossier, dernier fabricant français de peignes à tisser, basé à Bourg-Argental.

Ce livre, « Le peigne du métier à tisser de battre s'est arrêté », s'ajoute à ceux sur l'histoire de l'industrie textile à Saint-Julien-Molin-Molette (« Saint-Julien-Molin-Molette et son industrie textile ») et sur les paysages du Pilat (« Observer les paysages du Pilat »).

Cette collection est le fruit d'un partenariat entre le Parc du Pilat et les Éditions Jean-Pierre Huguet sous forme d'une co-édition.

STAGE SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA VALLÉE DE LA DÉÔME

Dans le cadre d'une formation en géographie et aménagement de parcours touristiques, Rébecca Prat est intervenue pendant 4 mois sur le recensement du patrimoine industriel le long de la Déôme et de ses affluents.

Elle a ainsi pu compléter les données déjà existantes pour parvenir à environ 150 sites identifiés sur 8 communes concernées. Pour la plupart d'entre eux, des données historiques ont également pu être collectées. L'ensemble des informations ont été saisies sur le site Pilat Patrimoine.

<https://bit.ly/PilatPatrimoines>

Le recensement a également porté sur les usines de la vallée de la Cance en prévision d'une éventuelle adhésion des communes de l'Ardèche concernées dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

130

personnes conseillées pour leurs constructions en présentiel lors de rendez-vous sur place, à la maison du Parc ou dans une des 4 permanences mensuelles, 331 personnes conseillées à distance par téléphone ou par mail.

80 %

des communes accompagnées dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme.

2

voitures en libre-service avec 399 réservations sur l'année, 21 utilisateurs réguliers et 17 773 kms réalisés en 2023 (dont 26 % par le Parc).

Sortie du livre de Michel Linossier, « Le peigne du métier à tisser de battre s'est arrêté », en co-édition avec Jean-Pierre Huguet





SCHÉMA VÉLO

Grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Parc du Pilat a élaboré avec les communautés de communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien un schéma vélo à l'échelle de ces 2 intercommunalités. En croisant l'analyse des routes du Pilat, les déplacements des habitants et visiteurs mais aussi les attentes des usagers, cette étude a permis d'identifier des itinéraires prioritaires pour faciliter les déplacements utilitaires. Appuyés par le cabinet Alkhos, les élus ont également pu étudier les différentes solutions d'aménagement possibles pour sécuriser les déplacements à vélo. 2024 permettra de programmer les premières réalisations en préalable à la réalisation de ce réseau d'itinéraires.

AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS, ÇA CONTINUE

Le Parc, avec l'appui de l'Agence Locale Énergie Climat de la Loire, continue à accompagner le développement du partage de voiture entre particuliers. L'Alec 42 aide à trouver des personnes avec qui partager un véhicule. Il existe un formulaire de demande de contact en ligne sur le site internet du Parc. Le Parc souscrit une assurance adaptée qui évite tout malus en cas d'accident causé par la personne non propriétaire du véhicule autopartagé. Cette assurance est très particulière et expérimentale. Seules 4 collectivités en bénéficient en Auvergne-Rhône-Alpes. Le Parc et l'ALEC 42 aident également au formalisme du partenariat entre le propriétaire de la voiture en autopartage et celui, celle ou ceux qui souhaitent utiliser cette voiture. Ce service est à redynamiser en 2024.

FICHE BIVOUAC

Comme de nombreux massifs montagneux, le Pilat connaît depuis 2020 une évolution dans sa fréquentation touristique. En effet, les espaces naturels, et le ressourcement qu'ils procurent, ont vu leur attractivité se renforcer suite aux différentes périodes de confinement liées au COVID 19.

Au vu de la multiplication de certaines dégradations (principalement la multiplication de feux de camps en milieu forestier) observées au cours des rondes de surveillance confiées par le Parc aux équipes de l'Office de tourisme du Pilat, il est apparu important de mieux informer les visiteurs sur ces pratiques à risque.

Le Parc a donc souhaité éditer une fiche d'information visant à rappeler la réglementation relative au camping sauvage et bivouac et un rappel sur les bonnes pratiques dans ce domaine. Elle est désormais disponible pour tous sur le site du Parc.

8

vélos à assistance électrique, en prêt, subventionnés dans le Pilat dans 4 structures relais du territoire : Marliès, Saint-Sauveur-en-Rue, Doizieux et Maclas. 40 personnes ont bénéficié de ce service.

7

groupes de citoyens constitués pour partager un véhicule représentant 18 personnes sur les communes de Condrieu, Saint-Sauveur-en-Rue, Bourg-Argental, Pélussin et La Terrasse-sur-Dorlay. Le groupe de Pélussin s'est dissout fin 2023.

73

manifestations de pleine nature sur lesquelles le Parc a donné un avis.

53

prêts du matériel de sonorisation et d'affichage.

900

spectateurs présents à la saison culturelle Champ Libre qui s'est déroulée à Jonzieux, Farnay, Saint-Régis-du-Coin, Condrieu et Véranne entre le 18 juin et le 19 octobre.

63 297

passages au crêt de la Perdrix. Pic de fréquentation en juillet le samedi et le dimanche. Un pic de passage à 1 657 personnes le 8/12/2023 (randonnée).

18 208

passages au crêt de la Chèvre. Pic de fréquentation en août le samedi et le dimanche. Un pic de passage à 343 le 9 avril.

2 194

passages de pèlerins sur le St-Jacques de Compostelle (estimation à partir du livre d'or de la chapelle du Calvaire à Chavanay)



Partager une voiture entre particuliers

DES MODES DE PRODUCTION DURABLE EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION LOCALE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Maintenir une activité agricole de qualité et accroître son autonomie.

Renforcer l'exploitation et la production forestière dans le respect de l'environnement.

Poursuivre le développement de l'écotourisme.

Accompagner la création de biens et de services ancrés territorialement.

Viser la sobriété et l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

CONFÉRENCE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES LE 11 OCTOBRE

Afin d'apporter une vision complémentaire sur les enjeux de la résilience, des énergies renouvelables et de la qualité paysagère du Pilat, trois conférenciers sont intervenus devant une soixantaine d'élus. Ils ont partagé leur vision prospective à horizon 2050 avec, en point de convergence, le besoin de penser global et agir local. En effet, la dépendance mondiale aux énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole) crée du réchauffement climatique ainsi qu'une fragilité territoriale qu'il convient d'anticiper. Fiona Mille du Shift Project a rappelé l'importance de s'appuyer sur les solidarités locales et la capacité d'expérimentation inspirante des territoires ruraux. Daniel Mugnier de Négawatt a présenté la trajectoire de décarbonation : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Isabel Claus, a prouvé que la prise en compte des sensibilités paysagères décrites au Plan de paysage des transitions rendait conciliable la préservation du cadre de vie et le développement des énergies renouvelables.

Diaporama des conférences à retrouver sur le site internet du Parc.

ALIMENTATION, SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT, L'EXPÉRIENCE D'UN REPAS LOCATORE

Lors d'une conférence à Farnay en octobre, deux intervenants ont présenté leurs scénarios prospectifs aux représentants des collectivités et aux acteurs socioprofessionnels agricoles. Stéphane Linou a abordé les actions nécessaires pour améliorer la sécurité alimentaire des territoires. Puis, avec le scénario Afterres 2050 de Solagro, Sylvain Doublet a mis en avant l'évolution des systèmes agricoles en lien avec les habitudes alimentaires des consommateurs pour s'adapter au dérèglement climatique.

Le Pilat peut répondre à ces enjeux, il en a les ressources. Pour preuve, la Ferme du Moulin des Chartreux (Sainte-Croix-en-Jarez) a relevé le défi Locavore et Bas Carbone proposé par Stéphane Linou : un repas chic complet composé uniquement de produits locaux, pour un coût inférieur à 8 € et produisant seulement 1,3 kg eq CO2 par personne. 20 ingrédients issus de 5 producteurs différents à moins de 9 km ont ainsi été brillamment cuisinés..

53

participants aux Assises du tourisme.

20

projets suivis dans le domaine forêt-bois.

72

personnes accueillies sur le Marteloscope de Pélussin, sur 4 séances.



Repas locavore et bas carbone



Visite du jury sur les parcelles candidates au sylvotrophée

SYLVOTROPHÉE

Pour cette 3^{ème} édition du Sylvotrophée Pilat, nous avons décidé de mettre en valeur les parcelles forestières composées d'un mélange d'essences plus adaptées face aux évolutions climatiques. Le « concours » était pour la première fois ouvert aux forêts publiques, mais c'est une parcelle privée qui a remporté cette édition suite aux délibérations d'un jury de 8 experts (forestiers, écologues, usagers, élus). Le propriétaire de la parcelle lauréate, de 10 ha sur Doizieux, cherche à produire des gros bois de douglas de qualité, tout en préservant des espaces de forte biodiversité et en proposant des visites commentées auprès de tous publics : une forêt multifonctionnelle. La remise des prix aura lieu le 18 mars 2024, en clôture d'une journée de formation à la gestion forestière à couvert continu.

LES HAIES ONT DE L'AVENIR

Si la plantation est très utile dans les secteurs qui en sont moins pourvus, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser les fonctions bénéfiques qu'elles rendent. Cette gestion peut être accompagnée et certifiée par le biais du nouveau Label Haie dont bénéficie désormais le Pilat. Elle a été testée avec 14 éleveurs du Haut-Pilat et permet de faire évoluer progressivement l'entretien des haies et de reconnaître le travail effectué. Elle est désormais accessible aux agriculteurs du Pilat intéressés de façon collective via une OCG (Organisation collective de gestion) animée par le Parc du Pilat. Les agriculteurs bénéficient ainsi d'un coût préférentiel pour la redevance de la certification, et d'un accompagnement technique.

En plus de la certification Label Haie obtenu en 2023, le Parc poursuit ses actions complémentaires pour densifier, pérenniser, valoriser et faire évoluer la perception du bocage.

TOURBIÈRE DE GIMEL INSCRITE AU GUIDE VERT

La tourbière de Gimel a été mise à l'honneur cette année.

D'une part, elle a été intégrée au Guide Vert Michelin, avec un classement « une étoile » pour indiquer que ce site « vaut la visite ». D'autre part, une visite d'une délégation de Loire Tourisme a été organisée en novembre. Ce fut l'occasion pour les élus départementaux d'en savoir plus sur ce site d'exception. C'est une véritable reconnaissance pour

cette tourbière ouverte au public et équipée d'un sentier d'interprétation. Support pour sensibiliser le public aux richesses de la biodiversité et à l'importance des milieux humides comme puits naturels de carbone. Ce site Natura 2000, a été l'objet d'une attention de longue date de la part du Parc du Pilat afin que sa visite soit également accessible aux personnes à mobilité réduite.

4 392

visiteurs à la Maison du Parc dont **1 413** dans l'espace muséographique

18

personnes ont suivi une journée de sensibilisation au crowdfunding, **8** ont bénéficié d'un accompagnement individuel et **2** ont réalisé une campagne de crowdfunding avec le mentorat du Parc.

100 km

de sentiers de randonnées entretenus par les équipes techniques du Parc soit **749** jours de travail dont 234 sur la pose de signalétique, les RIS, l'entretien du jardin de la maison du Parc la gestion de sites et la formation des équipes.

3

plaquettes de sentiers communaux réalisées : Malleval, Le Bessat, Saint-Genest-Malifaux.

350 km

d'itinéraires pédestres resuivis en balisage par le service civique.

9

projets d'énergies renouvelables accompagnés qui vont générer 356 MWh/an d'énergies renouvelables et permettre d'éviter la production de 83,5 tonnes de CO² par an, soit l'équivalent de 330 000 km parcourus en voiture.

240

randonnées pédestres, cyclo, VTT, Trail et équestres mises en ligne sur Pilat-rando.fr, que l'on retrouve sur la Web application. Ajout d'un onglet sentiers d'interprétation avec 16 randonnées publiées.

8

formations réalisées et **63** agriculteurs présents sur la qualité de l'eau pour l'abreuvement des troupeaux, l'utilisation des toits de bâtiments agricoles pour la production d'énergie, l'utilisation des prairies naturelles en report sur pied, la reconnaissance de la flore des prairies naturelles, l'entretien des haies bocagères et le matériel disponible, les couverts végétaux en rotation de culture.

34

fermes engagées pour des paiements pour Services Environnementaux sur les prairies et le bocage du Haut-Pilat (soit 242 823 € versés)

7

nouveaux projets d'aménagements de parcelles dans le cadre du Plan pastoral Territorial Pilat et 5 projets terminés

18

chantiers de plantation de haies accompagnés (soit 7,5 km), 14 gestionnaires certifiés Label haie



UNE MOBILISATION DE TOUS POUR CHANGER D'ÈRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une culture commune du territoire par la connaissance.

Rendre chacun acteur du projet de territoire.

38

« Rendez-vous de mon Parc 2023 » portés par le Parc, prioritairement sur les communes de Jonzieux, Farnay et Condrieu.

42

classes du Pilat et des villes-portes inscrites au programme d'éducation au territoire, soit plus de 1 000 élèves.

29

prêts d'expositions du Parc

ÉCLAIRAGE PUBLIC, APPEL À PROJET OUVERT AUX VILLES-PORTES

Depuis 2020, le Parc accompagne les communes du Pilat dans leurs projets d'éclairage public ayant pour objectif de réduire le nombre de points lumineux et la durée de l'éclairage, d'améliorer la qualité de l'éclairage public tout en diminuant la consommation énergétique et les nuisances sur la biodiversité et la santé humaine.

Chaque année, une enveloppe financière du Contrat Parc avec la Région est dédiée à ces travaux, avec une aide de 15 000 € maximum par commune. 13 communes ont bénéficié de ces aides en 2023.

A ce jour plus de 84 % des communes du Parc (42/50) pratiquent l'extinction de leur éclairage une partie de la nuit.

Fort de ce succès, l'accompagnement a été proposé en test, en 2023, à 3 villes-portes de moins de 5 000 habitants.

RENDEZ-VOUS DE MON PARC

Cette année, le Parc a posé ses valises à Jonzieux, Farnay et Condrieu pour les « Rendez-vous de mon Parc », un riche programme d'animations conçu pour offrir aux habitants des moments d'échanges privilégiés. Durant 15 jours sur chaque commune, l'équipe du Parc s'est mobilisée pour partager avec le public les coulisses de ses actions et faire connaître les richesses de notre territoire. Ils étaient environ 250 à Jonzieux, 480 à Farnay et 245 à Condrieu à participer aux rendez-vous thématiques (architecture, patrimoine, agriculture, énergies, biodiversité, culture...) concoctés en partenariat avec les forces vives des communes

Compagnie Les Josianes, spectacle vivant lors des « Rendez-vous de mon Parc » à Farnay





Transhumance musicale
à Saint-Régis-du-Coin

10 ANS DE PARTENARIAT AVEC SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Cette année marque le dixième anniversaire du partenariat entre les Scouts et Guides de France et le Parc naturel régional du Pilat. Il s'agit du seul partenariat entre les Scouts et Guides de France et un Parc naturel régional. Depuis 2013, des milliers de jeunes scouts et guides se sont engagés aux côtés du Parc lors de leurs camps d'été. C'est une vraie réussite : chaque année, de plus en plus de groupes scouts s'intéressent au Pilat et souhaitent s'investir pendant leur camp en faveur de projets locaux. Communes, associations, agriculteurs trouvent en ce partenariat un intérêt pour faire vivre leurs projets et valoriser la participation collective. Cette collaboration vise à impliquer les jeunes, quel que soit leur âge, dans le territoire qui les accueille. Observation du paysage et de la nature environnante, échange avec des acteurs locaux, participation à des projets écologiques et patrimoniaux... Il s'agit avant tout de permettre des rencontres et des moments de partage, de transmission entre les jeunes et les habitants..

SENSIBILISATION AU PASTORALISME

Le pastoralisme est une pratique agricole qui consiste à faire pâturer un troupeau d'élevage dans des milieux naturels : prairies, parcours, sous-bois, landes... Pratique courante parmi les agriculteurs du Pilat, elle est néanmoins peu connue du grand-public.

Pour informer, sensibiliser, et favoriser la cohabitation entre les usages, plusieurs animations ont été menées par le Parc du Pilat :

- le 29 mai, une journée en estive avec les vaches sur les Crêts, qui a rassemblé environ 150 personnes
- le 22 juillet, une transhumance musicale, avec l'estive collective de St-Régis-du-Coin, avec plus de 200 personnes
- le développement d'un module pédagogique « aux prés les troupeaux », avec 6 classes accompagnées..

7

newsletters élus – grand public

23

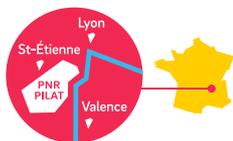
chantiers participatifs réalisés sur 15 communes et plus de 360 Scouts accueillis dans le Pilat

LE TERRITOIRE DU PARC DU PILAT ET SES VILLES-PORTES



Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat



www.parc-naturel-pilat.fr